



## LA COMMUNE DE SCEAUX-DU-GÂTINAIS RECHERCHE

### UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT À TEMPS COMPLET À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

**Cadre d'emploi recherché** : Adjoint technique territorial

**Position** : sous la responsabilité hiérarchique fonctionnelle de l'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

**Descriptif de l'emploi** :

Assure l'entretien des voies, des espaces et bâtiments publics appartenant à la commune, dans le respect de la qualité écologique et des règles de sécurité.

**Profils recherchés** :

- Permis B obligatoire
- CACES engins de chantier (tracteur, tondeuse autoportée) souhaité
- Habilitation électrique souhaitée
- Certiphyto applicateur souhaité

**Compétences et qualités requises** :

- Connaître le code de la route
- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Entretien des espaces verts
- Tailler des arbustes et arbres
- Procéder à des petits travaux de bâtiment (maçonnerie, plomberie, menuiserie, peinture, électricité)
- Maîtriser la conduite des engins de voirie
- Avoir une bonne endurance physique
- Concevoir et planifier son travail en fonction de l'urgence et des conditions climatiques
- Organiser et gérer les tâches
- Nettoyer et entretenir l'outillage et les équipements mis à disposition
- Respecter les protocoles d'hygiène, de sécurité et les équipements de protection individuelle obligatoires
- Gérer les priorités
- Avoir le sens de l'observation
- Avoir de la rigueur et de l'autonomie dans l'organisation du travail
- Avoir le sens du service public

Temps de travail : Complet, 35h00 hebdomadaire

**CONTACT** :

Téléphone collectivité : 02.38.87.40.27.

Adresse e-mail : [mairie.sceaudugatinais@wanadoo.fr](mailto:mairie.sceaudugatinais@wanadoo.fr)

**Informations complémentaires** : L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à effectuer par courriel (e-mail de la mairie) ou par courrier : Mairie de Sceaux du Gâtinais - Place de la Mairie - 45490 Sceaux du Gâtinais. Candidature à adresser avant le 03 Décembre 2021.

**Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requise, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.